

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU 13 AVRIL 2017**

**L’ANESTHESIE-REANIMATION DEMANDE LE RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS le 31 MARS par la DGOS**

La mobilisation du 31 mars de tous les anesthésistes-réanimateurs français, en exercice ou en formation, fut exceptionnelle et historique. Suite à cette journée, la Direction Générale de l’Offre de Soins (DGOS) s’est engagée à développer une méthode fiable et reproductible d'évaluation des besoins pour l’Anesthésie-Réanimation (AR) intégrant la démographie des professionnels exerçant en soins critiques. Cependant plus de 15 jours après ce mouvement sans précédent et malgré nos relances, l’Observatoire National de la Démographie des Professionnels de Santé (ONDPS) en charge de l’évaluation des flux d’internes chaque année n’a toujours pas pris en compte cet engagement pourtant essentiel au maintien d’un exercice de qualité et à une formation cohérente et complète pour notre spécialité. Ces flux seront confirmés dans le cadre d’un arrêté ministériel finalisé fin mai. Le temps presse et les garanties obtenues concernant l’Anesthésie-Réanimation ne suffisent pas si elles ne se traduisent pas concrètement! **Les jeunes Anesthésistes-Réanimateurs restent extrêmement attentifs et se mobiliseront à nouveau si les données démographiques ne sont pas prises en compte dès cette année !**

Par ailleurs, l'ensemble de la spécialité reste très attentif quant aux modalités de formation de ses internes et notamment aux discussions en cours autour de la réforme du troisième cycle des études médicale.